

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE
art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : 2026-03-22x-00596 Référence de la demande : n° 2026-00596-011-001

Dénomination du projet : Inventaire mulette épaisse Prises

Lieu des opérations : - Département : Aisne - Commune : 02140 Prises

Bénéficiaire : Arion Ide

MOTIVATION OU CONDITIONS

Cette demande de dérogation est sollicitée par le bureau d'étude Arion Ide pour la capture et le relâcher immédiat de spécimens de Mulette épaisse à des fins d'identification spécifique et de sexage des individus, dans le cadre d'une étude d'impact d'une microcentrale électrique sur la rivière Brune, dans le Nord.

Le CNPN émet un avis favorable à cette demande de dérogation et recommande à l'administration d'envisager dès à présent une procédure plus souple pour les bureaux d'étude ayant besoin de manipuler des individus à des fins réglementaires (recherche d'espèces protégées dans le cadre d'études d'impact et caractérisation du peuplement).

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature : Le vice-président de la commission espèces et communautés biologiques : Maxime Zucca
--

AVIS : Favorable [X]	Favorable sous conditions []	Défavorable []
-----------------------------	--------------------------------------	------------------------

Fait le : 11/05/2026

Signature :

Le vice-président



Maxime ZUCCA